

15ème législature

Question N° : 45469	De Mme Nathalie Porte (Les Républicains - Calvados)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique > enseignement maternel et primaire	Tête d'analyse > Situation de non-remplacement d'enseignant à l'école de Bretteville-sur-Laize	Analyse > Situation de non-remplacement d'enseignant à l'école de Bretteville-sur-Laize.
Question publiée au JO le : 10/05/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Nathalie Porte interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation de la classe de CE2 de l'école des Quatre-Vents, située sur la commune de Bretteville-sur-Laize. Elle lui rapporte que l'enseignante de cette classe a eu plusieurs arrêts maladie successifs depuis le 10 mars 2022 jusqu'à fin avril 2022. Sur cette période d'arrêts de sept semaines et demi, mis à part les deux semaines de vacances de Pâques, les cinq semaines et demi de temps scolaire théorique n'ont été assumées par l'éducation nationale que sur moins d'une semaine (trois journées de remplacement effectives). Elle lui fait remonter l'exaspération bien compréhensible des parents d'élèves concernés qui doivent à la fois s'organiser pour faire garder leurs enfants mais qui surtout s'inquiètent du retard qui va avoir été pris dans l'apprentissage. Elle lui signale également l'incompréhension des élus locaux et en particulier du maire de la commune de Bretteville-sur-Laize, qui constate que les services de l'éducation nationale n'apportent quasiment pas de réponse à une situation qui s'installe dans le temps. Elle lui demande donc de bien vouloir agir pour qu'une solution de poursuite durable des enseignements soit trouvée pour cette classe de CE2 et, au-delà, pour qu'une pareille situation de non-remplacement d'enseignant pendant plusieurs semaines successives ne se reproduise pas.